



Les dix dirigeants de l'Etat fantôme de « l'Ambazonie » ont été condamnés à perpétuité par le tribunal militaire de Yaoundé à l'issue d'une audience houleuse qui s'est prolongée jusqu'à ce mardi matin.

Ils devront également payer 125milliard de FCFA à l'Etat camerounais à titre de dommages et intérêts et à 125 milliards de FCFA à la partie civile.

Cette nouvelle apprise au réveil ce matin, a suscité de vive réaction de l'opinion.

Selon l'avocat, Felix Agbor Nkongho, La condamnation de Sisiku et Cie à perpétuité est une atteinte à la légalité et à la primauté du droit. Le droit à un procès équitable est un droit humain fondamental. Pour l'avocat, cet acte révèle tout simplement la mauvaise gestion du pays.

Pour rappel, ces dirigeants séparatistes avaient été interpellés au Nigeria le 5 janvier 2018 et accusés de sécession, de rébellion, d'hostilité à l'égard de la nation et de non-possession de cartes nationales d'identité.